

DÉSCOLARISER LA LECTURE ET TRANSFORMER L'ÉCOLE GRÂCE À LA BIBLIOTHÈQUE

ODILE LAMBERT-CHESNOT
ODILE BRITAN-FOURNIER

De nombreux textes sont parus sur les Bibliothèques Centres Documentaires (BCD) : cet article n'a pas pour but d'en faire un inventaire exhaustif mais de signaler les plus marquants en fonction de notre rôle de documentalistes, au sein des Ecoles Normales et de l'Institut National de Recherche Pédagogique, mais aussi de nos travaux et de nos participations à des groupes de réflexion et d'animation – soit dans le cadre de l'ADACES¹, puis de l'INRP, soit par l'intermédiaire de la formation continue et de la participation au comité de rédaction de Argos.

INTRODUCTION

Cet article est l'occasion de mettre en exergue l'évolution des problématiques autour de la BCD, au travers des publications depuis 25 ans.

DÉSCOLARISER LA LECTURE ET TRANSFORMER L'ÉCOLE

Ce titre – par l'utilisation des deux verbes – marque réellement les principes fondateurs de la BCD.

Déscolariser l'école : les bibliothécaires de section jeunesse, en liaison régulière avec des classes d'école primaire, cherchent un mode de travail plus enrichissant que de simples visites de classe à la bibliothèque de lecture publique dont ils sentent naturellement l'intérêt auprès des enfants et des maîtres, mais aussi les limites : visites fixées à l'avance, limitation des classes reçues,...

Après mai 68, des réformes ont lieu dans le premier

1 Association pour le Développement des Activités Culturelles dans les Etablissements Scolaires, créée à l'instigation des promoteurs de la note n°4 pour recevoir des crédits exceptionnels du Ministère de l'Éducation et du Fonds d'Intervention Culturelle.

degré : réforme du tiers temps pédagogique, réforme de l'enseignement du français qui cherchent à rendre l'élève plus autonome dans ses acquis scolaires.

Transformer l'école : des pédagogues à l'Institut National de la Recherche et de la Documentation Pédagogique suivent une cinquantaine d'écoles élémentaires expérimentales de plein exercice dont les équipes cherchent à diminuer le redoublement en mettant en place un nouveau type d'organisation pédagogique.

La rencontre et la collaboration de personnes actives et militantes du milieu Education Nationale et celui des Bibliothèques permettent d'élaborer les principes de fonctionnement d'une bibliothèque centrale d'école ; Ceux-ci sont présentés dans un document de travail destiné aux écoles expérimentales sous l'appellation *note n° 4* (1975).

Il n'est pas question, ici, d'analyser par le détail les divers éléments de celle-ci, rappelons-en certains points :

“La bibliothèque est l'institution qui offre, par son contenu, des conditions réelles d'apprentissage de la lecture, considérant le lecteur en tant qu'individu libre d'y accéder et de gérer son éducation”.

Certains types de pédagogie mis en application dans les écoles expérimentales insistent sur l'autonomie de l'élève, sur son accès à l'information et rejoignent la pédagogie de la bibliothèque ;

A partir du moment où la bibliothèque est implantée dans un établissement scolaire, elle se doit d'être au service de l'école et, en contrepartie, l'équipe pédagogique doit réfléchir à la manière de préserver le caractère particulier de la bibliothèque qui, installée dans un environnement tel que l'école, vit de manière beaucoup plus collective : c'est donc à l'équipe de modifier ses pratiques afin que les élèves puissent utiliser la bibliothèque de façon appropriée. Les deux tendances de déscolarisation de la lecture et de transformation de l'école sont nécessairement imbriquées.

Les publications des années qui suivent la parution de la note n° 4, sont toutes empreintes du concept BCD qui y est proposé.

Les textes de cette époque pionnière ont des caractéristiques communes :

■ Par leur aspect matériel : ce sont souvent des brochures, des guides édités sous forme de livrets dans une pochette... bref, un outil de travail. Ainsi, *La bibliothèque centre documentaire & littérature de jeunesse* (CRDP de Nancy, 1980) se présente comme un dossier documentaire, fruit d'un travail de recherche, d'informations et d'expériences vécues : il a été constitué de documents élaborés par des intervenants divers : instituteurs, documentalistes, conservateur de bibliothèque centrale de prêt... tous acteurs sur le terrain.

■ Par leurs éditeurs qui sont des Centres Départementaux ou Régionaux de Documentation Pédagogique, marquant par là leur accroche aux terrains.

C'est le cas de la publication *Bibliothèque Centre Documentaire : de sa création à son animation*, (CDDP du Val-de-Marne, 1980) dont la préface explicite : “Etablir une bibliothèque, centre documentaire, au sein d'une école, c'est briser **l'isolement de chaque maître dans sa classe, c'est éventuellement fractionner** le groupe-classe, c'est adopter une attitude et une pédagogie proprement coopérative afin de gérer matériellement et intellectuellement le centre.”

■ Par leur contenu : ils se présentent comme des modes d'emploi où les aspects matériels et pratiques y sont présentés, expliqués : implantation, aménagement, création du fonds, notions de bibliothéconomie... suivis par l'intérêt d'y développer la pédagogie afférant à la BCD ;

Ainsi, dans la brochure, *La bibliothèque centre documentaire : vers une nouvelle école élémentaire* (ADACES, 1976) dont le titre est explicite... la troisième partie : “Un nouvel environnement, des approches nouvelles” laisse la parole aux premiers acteurs adultes de l'expérimentation (instituteurs, bibliothécaires, inspecteur départemental de l'Éducation nationale) juste une année scolaire après l'implantation.

De la même façon, dans la publication du CDDP du Val-de-Marne, déjà citée : “Le manuel offert... a l'avantage de se situer, une fois de plus, au niveau de l'expérience concrète des professeurs et des maî-

tres qui l'ont procuré : ce qui est proposé a déjà été réalisé et vécu.”

■ Au total, la majorité des publications allie comptes rendus d'expérience, réflexion pédagogique et conseils techniques et paraissent vers les années 80 – en dehors des publications de l'ADACES qui avaient la primeur de l'expérimentation et qui sont parues de façon régulière, dès 1976.

Dans le même esprit, L'ADACES va lancer un bulletin d'information BCD, en mai 78, désirant contribuer “à l'information et à la formation des personnes engagées dans ces nouvelles innovations et en facilitant la confrontation des expériences et des points de vue” (in : éditorial, *Bcd*, 1, mai 78). Chaque numéro (3 par an) était composé de la façon suivante : un article de réflexion portant sur les implications pédagogiques de la création d'une BCD, des comptes rendus d'expérience, une note technique et une rubrique informations.

Chargée par le Ministère d'évaluer l'expérimentation des BCD, l'ADACES assurera une évaluation régulière qui sera publiée ou bien dans la revue *Bcd*, ou bien dans une brochure *La bibliothèque centre documentaire à l'école élémentaire : éléments d'évaluation* (Cercle de la Librairie, 1978).

En dernier lieu, signalons une publication de juillet 1978, publiée par l'Inspection Générale, Missions particulières, intitulée : “*Journée d'études sur les bibliothèques-centres documentaires d'école élémentaire*”. Cette brochure est intéressante à plusieurs égards : La présentation de cette brochure est introduite par M. Treffel, doyen de l'Inspection générale des Missions Particulières qui, par ailleurs, à la suite de l'inspecteur général Sire, est le promoteur des Centres de Documentation dans l'enseignement secondaire ; Il rappelle que la création des BCD s'est trouvée favorisée par la circulaire ministérielle n° 73-345 du 20 août 1973 qui faisait obligation dans toute construction d'école primaire de prévoir un centre documentaire accessible à tous autour duquel l'école gravite.

Les différents intervenants conviés à cette journée : bibliothécaire, inspecteur départemental de l'Education nationale, professeur d'Ecole Normale, instituteur vont, à tour de rôle, présenter leurs acti-

vités, comptes rendus d'actions de terrain que nous avons déjà notés dans les précédentes publications. Mais il y a un élément nouveau : de par sa fonction, M. Sernin Rouane, instigateur de la journée, donne les résultats d'une enquête menée auprès des Inspecteurs d'Académie : “il existe actuellement environ 70 bibliothèques centres documentaires d'école répondant à la définition suivante : regroupement et développement de toutes les ressources documentaires de l'école en un lieu central, facilement accessible aux élèves et dont la fréquentation par ces derniers s'inscrit dans le cadre des activités pédagogiques de l'école”. Il note la diversité des conceptions des BCD : une salle de documentation, le centre pédagogique de l'école voire même un système concurrent de la classe... et conclut : “l'innovation n'est pas tout, il faut préciser les objectifs de cette innovation”.

De par sa date de publication et pour une partie de son contenu, cette publication a bien sa place parmi les publications décrites jusqu'ici. Mais le résultat de l'enquête menée par l'Inspection générale, les conclusions tirées sur l'importance des objectifs assignés à la BCD, le rôle des enseignants, la place de l'équipe pédagogique par rapport aux professionnels du livre, aux parents... en font un document où la BCD, pour la première fois, est prise en compte par l'institution Inspection Générale : “il ne s'agit plus seulement de phénomènes isolés ou d'expériences pilotes. Il existe, d'ores et déjà, une structure originale et nouvelle, la BCD, qui s'intègre lentement mais sûrement dans notre système scolaire”.

Les années 80 vont marquer un tournant dans l'histoire encore très courte des BCD : deux publications vont illustrer notre propos.

En 1983, paraît le *Mini-guide d'implantation d'une BCD* (CRDP et CDDP de l'Académie de Grenoble, 1983) qui est le résultat d'un travail en commun d'une équipe composée d'enseignants de l'école La Fontaine, d'une bibliothécaire de lecture publique et d'un groupe de trois documentalistes, par ailleurs parents d'élèves, à qui leurs diverses tutelles ont accordé du temps pour travailler ensemble.

La prise en charge collective de la BCD par ses usa-

gers et un désir d'initier les enfants à l'utilisation des ressources documentaires ont amené l'équipe de l'école La Fontaine, persuadée des "bienfaits de la BCD" mais aussi de la nécessité d'y rendre les enfants autonomes, à proposer :

- Une classification simplifiée mais cohérente avec les systèmes en vigueur dans les bibliothèques de lecture publique que les enfants seront amenés à fréquenter par ailleurs et plus tard.

- Un index alphabétique de mots-clés.

- Des exemples de jeux d'initiation à l'utilisation des divers types de documents disponibles en bibliothèque.

A l'aube de l'an 2000, c'est cette classification - dite la Marguerite - qui se trouve utilisée dans la quasi-totalité des BCD.

Une circulaire ministérielle (n° 84-360), l'année suivante, lance une procédure expérimentale dans quatre académies, par une action conjointe Ministère de l'Éducation / Culture ;

On y retrouve les principes de la BCD comme lieu central de l'école, lieu privilégié qui implique un véritable travail en équipe de la part des enseignants et suppose de nouveaux rapports entre l'école et son environnement.

Il est intéressant de constater que les auteurs de la publication du CRDP et CDDP de Grenoble, ont appliqué - avant que ne paraisse la circulaire n° 84-360 - les principes que dégageaient la circulaire : nécessité d'un travail de réflexion en équipe sur la pédagogie documentaire induite par la BCD. C'est dans le même esprit qu'est publié l'ouvrage : *Créer une BCD, pourquoi ? Comment ?* (Magnard, 1985) écrit par deux formateurs en École Normale qui, - à partir de leur approche du document dans leur discipline et de leur pratique de stage en formation continue - ont réfléchi, avec les instituteurs embarqués dans l'aventure de la BCD, à une utilisation pédagogique de cet outil, aux nouveaux rapports qu'il induit entre le savoir et les enfants.

Ce type d'utilisation ne peut être "plaqué" sur des recettes d'animation ; au préalable, les auteurs développent une réflexion sur le statut de l'information, de la recherche puis de l'analyse du

document, sur le rôle du mode de transmission du savoir - apprentissage ou enseignement -.

La formation initiale des auteurs - documentaliste et historien - leur permet de présenter des aspects complémentaires de l'utilisation du document et de la pédagogie qui en découle ; cette réflexion novatrice occupe une part importante de l'ouvrage qui se démarque des publications de type "mode d'emploi".

Signalons, pour mémoire, la parution en 1984, sous la direction d'Yves Parent, ex-président de l'ADACES dissoute au profit de l'Association Française pour la Lecture, d'une compilation de textes publiés originellement dans diverses publications ADACES : *Les BCD, pour quelle école ? pour quelle lecture ?* (AFL, 1984).

Au total, les publications qui émaillent cette période de la naissance des BCD jusqu'à la fin des années 80, correspondent bien :

- Dans un premier temps, à la mise en place des BCD avec les comptes rendus d'expérience, les explications techniques sur l'aménagement et l'organisation d'une BCD et des témoignages sur certaines animations pratiquées autour du livre pour enfants.

- Dans un second temps, une autre série de publications offre, en plus, une réflexion sur la pédagogie documentaire mise en place dans les BCD où l'équipe pédagogique a accepté d'en faire un élément moteur et novateur de la vie de l'école.

LA BCD, UN MOYEN DE LUTTER CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

Dans sa première phase de développement la BCD, en tant qu'institution culturelle, a réussi. Elle a fait entrer dans les écoles des livres nouveaux, mais a-t-elle modifié les pratiques pédagogiques comme le souhaitait le texte fondateur de la "note n°4" (*Éducation et Développement*, 1975) ?

En 1989, soit plus de 15 ans après les premières expérimentations, l'effet de la BCD sur les prati-

ques de lecture des enfants est difficilement mesurable. On ne s'exprime pas alors en terme de savoir-faire, on ne fait pas référence à des compétences de lecture. La BCD est un lieu de lecture, mais dans un registre purement culturel. Elle est souvent perçue comme extérieure à la classe. On y va sur des plages horaires définies longtemps à l'avance.

Elle n'est pas intégrée aux pratiques de classe.

1989, UNE ANNÉE CHARNIERE

A partir de 1989 plusieurs textes vont avoir une importance-clé sur le sort des BCD.

Tout d'abord le Rapport Migeon sur la lecture fait un constat alarmant sur les difficultés de certains élèves de collège : un élève sur deux serait en échec en lecture en entrant en 6^e.

Un second rapport Pingaud (le premier avait paru en 1982) reprend l'idée qu'il faut généraliser les BCD, mais regrette le peu d'intérêt que semble avoir l'institution à son égard.

C'est en janvier 1989 que paraît le numéro 0 de la revue *Argos*, du CRDP de Créteil. Cette publication spécialisée dans les domaines de la lecture et des pratiques documentaires se veut la revue de liaison des BCD et des CDI. Très vite, son rayonnement dépassera l'académie de Créteil.

Le 15 février 1990 Lionel Jospin, alors ministre d'État, fait un discours intitulé "Une nouvelle politique pour l'école primaire" (*BOEN*, 1990). Un texte-clé, puisqu'il y est question de trois points forts :

- L'organisation de l'enseignement primaire en 3 cycles de 3 ans, dotés d'objectifs que l'élève pourra atteindre à des vitesses différentes. L'école s'adapte au rythme de l'enfant pour qu'il puisse acquérir les connaissances de base avant l'entrée en 6^e.

- La réorganisation de la semaine et de la journée de l'écolier : éclatement de la classe en groupes. Les programmes, eux, ne sont pas changés.

Une évaluation est prévue en CE2 ; elle sera un outil pédagogique essentiel. 1 h est prévue dans l'emploi du temps des enseignants pour la concertation, l'évaluation.

- Le Plan Lecture qui a pour but d'aider les maîtres en précisant les objectifs assignés à chaque cycle

pour la maîtrise de la langue, en développant la formation continue et en diffusant un recueil des stratégies pédagogiques pour l'évaluation en CE2. Le Plan Lecture reprend les propositions du rapport du Recteur Migeon. Pour permettre à tous les enfants d'avoir accès à des livres de qualité, est lancée l'Opération "100 livres pour les écoles" : une dotation exceptionnelle d'un fonds de bibliothèque : 1/3 d'albums, 1/3 de documentaires, de livres de poésie et de BD, 1/3 de contes et romans. 724 écoles reçoivent les livres de la liste "maternelles" ; 2 000 ceux de la liste "élémentaire", 1 776, ceux de la liste "primaire".

A la lecture des titres on remarque que les listes font une large place à la fiction car même si on y trouve des livres documentaires ceux-ci sont le plus souvent à la limite du genre.

Le ministre affirme sa volonté de développer la création de BCD : "*Ces bibliothèques centres documentaires sont indépendantes de la classe et accessibles à tous les enfants. Ils y apprennent la recherche de livres et d'informations, s'y familiarisent au classement et à l'utilisation du fichier. Ces méthodes de travail personnel leur seront plus tard indispensables*". Sur le terrain les BCD se mettent en place sur des fonds obtenus par le biais de dépôt de projets (Projet d'action éducative, PAE et Fonds d'aide à l'innovation, FAI).

Plusieurs Plans Lecture vont se succéder jusqu'en 1994-1995 dans lesquels les équipes départementales auront un rôle important à jouer.

LA BCD AU SERVICE DE COMPÉTENCES À DÉVELOPPER CHEZ L'ÉLÈVE

La première phase de l'histoire des BCD ne s'était pas attachée à définir quels lecteurs la BCD peut, veut former, ni quelles compétences elle doit contribuer à développer. Deux textes officiels vont désormais permettre de le faire.

Les textes officiels sur les cycles (Ministère de l'éducation nationale. Direction des écoles. *Les*

cycles à l'école primaire. CNDP/Hachette, 1991) et sur la maîtrise de la langue (Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture. Direction des écoles. *La maîtrise de la langue à l'école*. CNDP/Hachette, 1992) qui fixent les objectifs pédagogiques en matière de maîtrise de la lecture et de l'écriture, et listent les compétences disciplinaires et transversales pour chaque cycle, vont être les sources d'inspiration des nombreux livres qui sortiront sur les BCD pendant les 5 années suivantes.

Les instructions officielles sont très précises. Il s'agit de :

Développer des savoir-être :

- Au cycle 1 : affirmer l'autonomie dans l'espace, établir des relations avec d'autres enfants
- Au cycle 2 : développer des capacités de sociabilité : écoute, respect des autres
- Au cycle 3 : exercer des responsabilités, affirmer ses choix, ses goûts

Développer des savoir-faire d'ordre méthodologique :

- Au cycle 1 : fixer son attention, se concentrer sur une tâche, travailler avec d'autres enfants
- Au cycle 2 : mener un travail à son terme en respectant les consignes
- Au cycle 3 : savoir organiser un travail personnel, gérer son temps, présenter son travail le plus soigneusement possible.

Parmi ces compétences, celles qui concernent le traitement de l'information peuvent laisser perplexes, car que restera-t-il à apprendre au collège ? En effet l'apprentissage de la maîtrise de l'information doit aboutir au cycle 3 à ce que l'élève sache :

- Consulter un fichier, un lexique, un dictionnaire, une table des matières
- Savoir lire un plan, une carte, un schéma
- Repérer les étapes importantes d'un texte
- Sélectionner les informations importantes
- Communiquer ses démarches, faire un compte rendu
- Utiliser un ordinateur pour une recherche, pour une restitution (traitement de texte).

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES BCD

La BCD est vue comme **un outil pédagogique au service de la réussite individuelle** de tous les élèves. Un plan de développement sur trois ans attribue des crédits, des stages de formation. Ce sont les inspecteurs d'académie et les directeurs des services départementaux de l'éducation nationale qui sont chargés de la mise en œuvre du plan.

A ce propos, il est intéressant de comparer le texte qui leur est envoyé par le ministère (Rappel des finalités et des modalités d'organisation et de fonctionnement des bibliothèques centres documentaires, *La Lettre de la Direction des Écoles* n° 103 du 29/01/1993) avec la circulaire de 1984. Environ neuf ans après, parle-t-on de la même façon des BCD, leur fixe-t-on les mêmes objectifs ?

Il est toujours question d'un lieu central, regroupant les ressources documentaires de l'établissement et cohabitant avec des coins lecture dans les classes, d'un fonds géré, traité pour la consultation, la recherche. L'accent est mis sur la formation de lecteurs polyvalents. La BCD "élargit et diversifie les supports d'apprentissage de la lecture". On reprend en cela la circulaire de 1984 : le point 2.2.c de la circulaire mettait l'accent sur le fait que l'existence de la BCD dans l'école modifiait l'enseignement de la lecture. La note insiste sur la notion de projet, et plus précisément de projet lecture-écriture. Dans les deux cas une formation des enseignants est souhaitée.

En revanche, l'autonomie de l'élève est une idée qui s'estompe. Même s'il est question d'"initier à la recherche documentaire et d'aller progressivement dans ce domaine vers des pratiques plus autonomes et plus efficaces", il n'est plus question d'affirmer que "la BCD rend nécessaire l'autonomie de l'élève dans ses mouvements et dans ses choix". La libre circulation n'est plus une condition. En se recentrant sur les projets de lecture-écriture, la BCD perd de son pouvoir de transformation de l'organisation et des pratiques pédagogiques.

Dans les deux textes on retrouve les rapports que l'école doit tisser avec le partenariat local.

Pour ce qui est du personnel responsable, les deux textes sont aussi décevants. Dans le premier il n'était pas question "qu'un membre de l'équipe éducative exerce des fonctions spécifiques de gestion de la BCD". Dans le second il est dit que "sa gestion (de la BCD), son développement, son animation reposent sur de nombreux partenariats", sans que les modalités du partenariat soient précisées.

L'année 1994 sera riche en publications. On est en plein plan de développement des BCD. Un texte officiel (BOEN, 1994) est adressé aux recteurs et aux inspecteurs d'académie qui vise à faire utiliser les BCD pour aider les enfants à développer des compétences qui leur seront nécessaires et utiles au collège.

LA BCD, UN MODÈLE QUI SE CHERCHE...

Les ouvrages sur le Centre de documentation et d'information (CDI) publiés entre 1980 et 1992 vont inspirer largement la littérature sur les BCD. En 1980 paraissait pour le second degré le livre de Brigitte Chevalier, *Méthodologie d'utilisation d'un centre de documentation* (Hachette), auquel ont succédé *Doc ! Doc ! Doc : entrez : guide de la recherche documentaire* (C. Fournier, F. Girardeau. Classiques Hachette, 1980), *Superdoc, le petit documentaliste* (M.A. Humbert, Yves Le Bigot), *Apprendre le CDI* (CRDP de Rennes, 1985). Ces ouvrages visant à maîtriser le CDI, ses ressources vont se multiplier pendant encore quelques années : *Dossier pour une initiation aux techniques documentaires* (CRDP de Rennes, 1986), *Mémoguide : guide pratique du CDI* (CRDP de Poitiers, 1988), *Savoir faire avec le CDI* (CRDP de Créteil, 1992), *Voyage au centre de la documentation : fichier d'activités guidées au CDI* (Magnard en 1992).

Ce type de littérature s'est brusquement arrêté quand il a semblé que tout avait été dit sur le CDI. Toutes les compétences, toutes les capacités qui pouvaient être mises en œuvre dans un CDI avaient été énoncées, les outils d'évaluation élaborés. Bref le sujet était épuisé.

Cet échantillon de publications qui a revêtu des

aspects très divers, tels que livres, classeurs, fichiers a, semble-t-il, fortement inspiré les auteurs qui ont écrit sur les BCD à partir de 1990.

En effet on assiste, à partir de 1991, à la parution de nombreux livres qui traitent tous de l'aménagement et du traitement des documents et ensuite des compétences à développer chez les élèves par le biais d'activités ou d'animations.

Il en résulte, quand on feuillette ces livres, un sentiment de déjà-vu ! Seul le format ou la présentation diffèrent quelque peu. Trois éditeurs s'emparent du marché.

En 1991 paraît *BCD, mode d'emploi* (Jordi, 1991) au CRDP de Nice. Le ton est donné pour toute une série d'ouvrages qui seront publiés au fil des ans. Il y est question d'aménagement de l'espace, de constitution du fonds. Cet ouvrage reprend largement les conseils et propositions contenus dans le *Mini-guide d'implantation d'une BCD* (CRDP de Grenoble, 1983) et *Créer une BCD, pourquoi ? Comment ?* (Britan, Fournier, 1985). *BCD, mode d'emploi* se veut un guide de bibliothéconomie pour néophyte, mais les conseils ne sont pas toujours de bon aloi et une nouvelle édition paraîtra quelques années plus tard apportant les modifications nécessaires (Jordi, 1994).

En 1992, du même auteur paraît *BCD maternelle : de la marmothèque à la BCD. Aménager, organiser et animer une bibliothèque enfantine au cycle 1* (Jordi, 1992). Le format est identique, l'auteur reprend la même démarche et propose une classification simplifiée et des perspectives pédagogiques autour d'activités en BCD. Le modèle se déclinera pour tous les cycles (Jordi, 1993, Jordi, 1994, Jordi, 1995, Jordi, 1996). Les trois livres sur les trois cycles sont construits à l'identique : aménagement de l'espace, constitution du fonds, traitement des documents, activités pédagogiques.

Chez Magnard un type d'ouvrage similaire voit le jour, qui lui aussi se déclinera en plusieurs cycles, il s'agit des classeurs *BCD, CQFD [ce qu'il faut découvrir], cycle 3, 6'* (Madrènes, 1994), *BCD, CQFD : cycle 2* (Madrènes, 1995).

Hachette, à son tour, édite en 1993 *Animer une*

BCD (Righi, 1993) où l'auteur donne des conseils pour créer, aménager et animer une BCD.

Ces publications, nombreuses, font l'objet d'analyses critiques (Weis, 1994, 1995).

Un label est créé : le label BCD. Et pour lui donner corps, tous les conseils donnés dans les ouvrages cités précédemment ne semblant pas suffire, on se met à publier de véritables manuels de bibliothéconomie, comme *BCD+, outils documentaires*. (Jordi, 1994) qui propose un plan de classement, une table de classification thématique et un langage documentaire *BCD+* pour le traitement des documents en BCD. Un logiciel du même nom est conçu pour la gestion de la BCD par le même CRDP.

Que penser de tous ces ouvrages qui, comme on l'a dit antérieurement, donnent le même type de conseils ? Certes ils sont nés d'un besoin : organiser la BCD et faire qu'elle soit utilisée. Même si le fonds d'ouvrages est modeste, le problème du classement se pose. Il était donc naturel que cette génération de livres qui paraissent après la Loi d'Orientation, les publications sur les cycles et la maîtrise de la langue reprennent les idées de certains précurseurs (CRDP de Grenoble, 1983, Britan, Fournier, 1985) pour les réactualiser. Cependant il est important de faire quelques remarques sur ces vade-mecum du parfait "BéCédaire". Ces types de publications en tentant de mettre à la portée de tous des notions complexes de bibliothéconomie dans le but, fort louable, de rendre les lecteurs autonomes confondent les publics destinataires. Ces livres sont-ils destinés aux maîtres pour traiter, analyser, organiser un fonds documentaire ? Ou bien s'adressent-ils aux élèves, par l'intermédiaire du maître, pour que celui-ci organise, autour d'activités documentaires par exemple, des séquences pédagogiques visant à développer et mesurer des capacités à s'informer, se documenter ?

Ce mélange des genres conduit à des abus dangereux, comme une formation très instrumentale, voire à des contresens. Ainsi, à force de simplification, on en arrive à dénaturer, voire à fausser, la notion d'origine. Lorsque le document de Grenoble (1983) développait l'idée de la simplification de la classification, la "marguerite" était

l'illustration d'une expérience menée dans une école. Des intitulés correspondant au fonds et à son organisation dans l'école avaient été choisis. Les concepts de classes de la Dewey symbolisant des savoirs avaient été traduits en mots d'enfant, à la suite d'une appropriation par eux de ces notions, ils n'avaient aucune valeur de norme. De la classe 3 "Sciences sociales" on était passé à "Vivre ensemble" et Melvil Dewey n'y était pour rien ! Dans les années qui ont suivi, les auteurs des ouvrages sur les BCD se sont approprié le modèle ("la marguerite") sans expliquer le statut de ces intitulés et ne sont jamais revenus sur les concepts de base de la classification Dewey. D'où des interprétations pour le moins surprenantes : pour les maternelles, la classe 1 qui, dans Dewey, est la "Philosophie" est devenue par un raccourci étonnant "Des histoires de sorcières" ! De plus ces livres, pour expliquer le fonctionnement et l'élaboration du fichier-matières mélangent des langages documentaires qui ne fonctionnent pas selon la même logique (Jordi, 1994). Par exemple faire correspondre systématiquement à un mot-clé ou un descripteur issu d'un thésaurus, un indice, même simplifié de la Dewey, est une aberration puisque les langages combinatoires et classificatoires interviennent de façon complémentaire dans l'analyse documentaire mais ne peuvent être "mixés". Ces exemples nous incitent à la prudence dans la médiation documentaire qui, pour être une facilitation, doit être cohérente avec la clarté cognitive.

ANIMER LA BCD

Cependant un type de livre est né et à l'heure où les BCD se mettent en place, encouragées par les plans-lecture successifs, la priorité est de trouver des idées d'activités pour les faire vivre. Le maître-mot est "animations".

Un livre dont des extraits avaient déjà paru dans la revue *Pratiques* arrive à point nommé. Il s'agit de *50 activités pour apprivoiser les livres en classe ou en BCD* de Paul Cassagnes, Claudine Garcia-Debanç

et Jean-Pierre Debanc, publié au CRDP de Toulouse.

Afin de familiariser les enseignants avec la BCD, des fiches d'activités leur sont proposées pour utiliser la BCD à des fins d'enseignement et pas seulement pour un bain culturel. Le livre, fort de son succès, sera réédité l'année suivante.

Les projets lecture et écriture étant porteurs, Hachette sort en 1995 de Dominique Righi, *Une BCD pour lire et pour écrire* où se conjuguent les objectifs de la BCD en matière d'apprentissage de la lecture et de l'écriture et les traditionnelles activités autour des outils pour la recherche (page de titre, sommaire, index, etc.). Avec les nouveaux programmes de 1995, le rôle de la BCD est renforcé (Boniface, 1996). Elle est mentionnée en tant que telle, sa spécificité est affirmée. Les compétences attendues du jeune lecteur donnent une place de choix aux BCD. Dans les nouveaux programmes, les activités sont citées dès la maternelle et se poursuivent jusqu'au-CM2.

Depuis donc 1991 le marché éditorial a été abondamment pourvu en manuels d'activités pour BCD. Après la phase d'installation, de constitution et d'organisation du fonds, est venue celle des activités formatrices nécessaires à l'élève pour devenir un lecteur actif. Nombreux sont les ouvrages qui les détaillent, fixent des objectifs, parfois difficilement évaluables.

Afin que la BCD et la classe interagissent, les activités en BCD se scolarisent : toute activité doit être évaluée (Madrènes, 1997, 1998, Mourey, 1998). On en arrive à regretter le temps du bain culturel et de la libre circulation ! Et on redoute la systématisation à outrance et la naissance d'une BCD où on initierait in vitro l'élève à la recherche documentaire, sans qu'il ait formulé le moindre besoin, le moindre désir d'information, le moindre questionnement.

LE TEMPS DES BILANS

En cette fin des années 90, c'est le temps des synthèses, des bilans. Les plans de développement des

BCD et les projets qui ont suivi ont débouché sur des productions locales (CDDP de la Dordogne, 1995). Dans la région lyonnaise, une revue apparaît en 1995 : *MA-TA-SA BCD*, une autre à Brive en 1996 : *La Gazette des BCD*. D'autres publications internes à des écoles voient le jour, témoignages des avancements de certains projets. La BCD d'Aizenay en Vendée fait figure de modèle, les anciens élèves de CM2 continuent à la fréquenter une fois entrés au collège (Blanchard Joël, Valin Anne, 1995). Le groupe CEDIS (Centre d'études de la documentation et de l'information scolaires) éditeur de la revue *Inter-CDI* lance *Inter-BCD* en 1995. Enfin un organe de presse réservé aux BCD ! Jusqu'en 1997 la publication paraît 4 fois par an, elle passe ensuite à 2 numéros par an, ce qui témoigne d'un certain malaise ; faite pour répondre aux attentes des partenaires animant et gérant les BCD, cette revue alliant conseils, comptes rendus d'expériences, apports théoriques semble ne pas avoir réussi à trouver son public.

Max Butlen, rédacteur en chef d'*Argos*, publie en 1996, avec des membres de l'équipe de la revue, une synthèse sur le sujet des BCD. Le livre reprend des thèmes et des articles publiés dans la revue : objectifs de la BCD, place de la littérature de jeunesse à l'école, pratiques documentaires, formation de lecteurs polyvalents et actifs, développement de compétences transversales, évaluation. L'année suivante paraît encore un livre sur le sujet, sans renouveler le débat (Benshimon, 1997). La liaison classe-BCD étant toujours problématique des titres apparaissent encore pour aider les enseignants à intégrer la BCD aux pratiques quotidiennes de la classe (*Les Cahiers de l'école*, 1995, Madrènes, 1997, Madrènes, 1998, Vaucherey, 1998).

Lorsqu'en 1996 le ministère lance une enquête auprès de toutes les écoles publiques de France, il souhaite mesurer l'impact des différents plans lecture et le développement des BCD. Les résultats sont encourageants, même très optimistes : "*L'enquête nous montre que les bibliothèques d'école existent en grand nombre. Leur réseau est manifestement dense, les activités qui y sont conduites sont nombreuses et variées, leur influence sur les*

pratiques de la classe est indéniable” (BOEN, 1996).
Notons cependant au passage qu’il n’est plus question de BCD... mais de bibliothèque d’école !

Deux revues qui ont joué un rôle très important dans le développement des BCD font à peu près au même moment le point sur cette innovation et son avenir (*Actes de lecture*, 1997, *Argos*, 1997).

Les BCD tentent de s’informatiser : le thème parcourt les stages et les séminaires (CRDP de Poitiers, 1994, CRDP des Pays de Loire, 1995). A l’heure des réseaux, d’Internet, la BCD serait-elle dépassée ? Il semble que non, car plus que jamais l’élève a besoin d’une formation à la recherche et à la pratique quotidienne de l’information, l’occasion de “revisiter” les projets lecture-écriture par les nouvelles technologies pour apprendre à maîtriser la complexité du monde de l’information (*Argos*, 1997). Un témoignage chaleureux d’une ancienne élève de l’école Colette d’Auxerre où avait été implantée, dans les années 70, une BCD expérimentale fait office de plaidoyer pour la BCD et la pédagogie qu’elle met en œuvre (Mourey Emmanuelle, 1998). Il y est question de respect, de liberté de l’élève, un texte à savourer et qui donne à réfléchir.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1975

Implantation d’une bibliothèque centre documentaire dans une école élémentaire (Note n° 4).
Éducation et Développement, 1975, n° 98, p. 43-49.

1976

ADACES. *La bibliothèque centre documentaire : vers une nouvelle école élémentaire*.
Paris : Cercle de la Librairie, 1976.

1978

ADACES, Association pour le développement des activités culturelles dans les établissements scolaires (France).
BCD, Bibliothèque centre documentaire. 1978-1982.
Cesse de paraître avec le n° 10 (1982).
CHESNOT, Odile et HASENFORDER, Jean.
La bibliothèque centre documentaire : éléments d’évaluation. Paris : Cercle de la Librairie, 1978.
Journée d’études sur les bibliothèques centres documentaires d’école élémentaire (CIEP de Sèvres, 12 juin 1978). Ministère de l’Éducation Nationale, Inspection Générale, 1978.

1980

La BCD, de sa création à son animation.
CDDP du Val-de-Marne, 1980.
La bibliothèque centre documentaire et la littérature de jeunesse. CRDP de Nancy, 1980.

1983

Mini-guide d’implantation d’une BCD. CRDP de Grenoble, 1983.

1984

PARENT, Yves. *Les BCD Pour quelle école ? Pour quelle lecture ?* Paris : AFL, 1984.

Action conjointe Éducation nationale/Culture dans le domaine de la lecture. Procédure expérimentale lancée dans les académies de Créteil, Grenoble, Lyon et Poitiers pour favoriser le développement de bibliothèques centres documentaires (BCD) dans les écoles : circulaire n° 84-360.
BOEN, 11/10/1984, n° 36.

1985

FOURNIER, Christian et BRITAN, Odile. *Créer une BCD : pourquoi ? comment ?*. Paris : Magnard, 1985.

1987

HERAUD, Brigitte. *Les bibliothèques centres documentaires*. Paris : CNDP, 1987.

1990

JOSPIN, Lionel. Discours intitulé “Une nouvelle politique pour l’école primaire”, *BOEN*, 1^{er} mars 1990, n° 9.

1991

JORDI, Catherine. *BCD, mode d’emploi*. CRDP de Nice, 1991.

1992

JORDI, Catherine. *BCD maternelle : de la marmothèque à la BCD : aménager, organiser et animer une bibliothèque enfantine au cycle 1*. CRDP de Nice, 1992.

1993

JORDI, Catherine. *BCD, cycle III : de la BCD au CDI : activités pédagogiques en BCD au cycle III*.
Nice : CRDP de Nice, 1993.

Rappel des finalités et des modalités d’organisation et de fonctionnement des bibliothèques centres documentaires ?
Lettre DE 10, 29/01/1993, n° 103.

RIGHI, Dominique. *Animer une BCD*. Paris : Hachette Éducation, 1993. 192 p.

1994

La BCD : son rôle dans la maîtrise de la langue.
L’information comme outil d’animation.

8, 9 et 10 novembre 1994. Poitiers.
CRDP de Poitiers, 1994.

CASSAGNES, Paul, GARCIA-DEBANC, Claudine et DEBANC, Jean-Pierre. *50 activités pour apprivoiser les livres en classe ou en BCD*. CRDP de Toulouse, 1994. 193 p. (Pédagogie dans le premier degré).
France. Ministère de l’éducation nationale. Direction des écoles. - Développement des BCD, *BOEN*, 7 avril 1994, n° 14, p. 1 039-1 040.

JORDI, Catherine. *BCD+, outils documentaires*.

CRDP de Nice, 1994.
JORDI, Catherine. *BCD mode d'emploi*. nouvelle éd. CRDP de Nice, 1994.
MADRENES, Didier. *BCD, ce qu'il faut découvrir, cycle 3*, 6^e. Paris : Magnard, 1994. 176 p. Autre titre *BCD-CQFD*.
WEIS, Hélène. Bibliothèques et écoles : entre discours et réalité... quelques notes concernant les publications des trois dernières années. *La Revue des livres pour enfants*, 1994, n° 157, p. 38-42.

1995

Bibliothèques-centres documentaires. Coord.
Jean-Claude Aparisi. *Les Cahiers de l'école* (CRDP de Versailles), 1995, n°4.
Bibliothèques centres documentaires : plan Dordogne de développement des BCD : 1994-1995. Coordination Michel Vigier. Périgueux : CDDP de la Dordogne, 1995. 68 p.
BLANCHARD, Joël et VALIN, Anne. Quand BCD et CDI se suivent et ne se ressemblent pas....
Le Nouvel Éducateur, octobre 1995, n° 72, p. 13-14.
Centre d'études de la documentation et de l'information scolaires (CEDIS). *Inter BCD ; revue des bibliothèques centres documentaires*. 1995-
CASSAGNES, Paul, GARCIA-DEBANC, Claudine et DEBANC, Jean-Pierre. *50 activités pour apprivoiser les livres en classe ou en BCD*. 2^e ed. CRDP de Toulouse, 1995.
Continuités et ruptures : bibliothèques et centres documentaires de la maternelle à l'université : dossier. *Argos*, mars 1995, n° 14, p. 36-88.
Informatiser une BCD : bilan, logiciels, bibliographie générale. IUFM de Nantes-CRDP des Pays de Loire, 1995.
JORDI, Catherine. *BCD cycle II : activités pédagogiques en BCD au cycle II*. Paris : Gallimard Jeunesse-CRDP de Nice, 1995.
MADRENES, Didier. *BCD, ce qu'il faut découvrir : cycle 2*. Paris : Magnard, 1995. Titre courant *BCD, CQFD*.
MA-TA-SA BCD. Responsables de la publication JM Besse, MC Lacrosaz. Réseau BCD-FRD, Université Louis Lumière Lyon 2. 1995-
RIGHI, Dominique. *Une BCD pour lire et pour écrire*. Paris : Hachette éducation, 1995.
WEIS, Hélène. BCD : questions de fonds. *La Revue des livres pour enfants*, 1995, n° 162, p. 67-71.

1996

Les BCD ont vingt ans : dossier. *Les Actes de lecture*, décembre 1996, n° 56, p. 50-56.
BONIFACE, Claire. La BCD dans les textes officiels. *Inter BCD*, mars 1996, n° 2, p. 21-22.
BONIFACE, Claire. La BCD dans les textes officiels (2^e partie) : les derniers textes parus. *Inter BCD*, 1996, n° 3, p. 21-24.
BUTLEN, Max, COUET, Madeleine et DESAILLY, Lucie. *Savoir lire avec les bibliothèques centres documentaires*. CRDP de Créteil, 1996. 290 p.
CHENOUF, Yvonne. *Une BCD aux cycles 1 et 2*. Paris : AFL, 1996.
France. Ministère de l'Éducation nationale. Direction

des écoles. - Résultats de l'enquête 1996 : bibliothèques d'écoles, *BOEN*, 17 octobre 1996, n° 37, p. 2 549-2 551.
JORDI, Catherine. *BCD, maternelle : aménager, organiser et animer une bibliothèque enfantme au cycle 1*. Nice : CRDP de Nice, 1996.
Autre forme du titre BCD+ , cycle 1, maternelle. *La Gazette des BCD*. Brive, 1996.
N° 1 décembre 1996. Responsable de la rédaction Françoise Villoutreix.

1997

BENSHIMON, Françoise, BENSHIMON, Claude. *Faire vivre une BCD*. Paris : Nathan, 1997. 95 p. (Les pratiques de l'éducation).
Débat : la place de la BCD dans l'école. *Argos*, juin 1997, n° 19, p. 4-9.
JORDI, Catherine. *BCD+ : outils et pratiques documentaires*. CRDP de Nice, 1997. 159 p.
La place de la BCD dans l'école : débat. *Argos*, juin 1997, n° 19, p. 4-9.
Les BCD ont vingt ans : dossier. *Les Actes de lecture*, mars 1997, n° 57, p. 66-75.
Les BCD ont vingt ans : dossier. *Les Actes de lecture*, juin 1997, n° 58, p. 54-64.
MADRENES, Didier. *BCD CQFD : amimer une BCD*. Paris : Magnard :1997.

1998

MADRENES, Didier. *BCD, CQFD cycle 1 et 2 : albums*. Paris : Magnard, 1998. 224 p.
MOUREY, Emmanuelle. J'étais élève au temps des BCD expérimentales. *Les Actes de lecture*, mars 1998, n° 61, p. 47-48.
VAUCHEREY, Denis. *Enquêtes en BCD cycle III*. CRDP de Nice, 1998.

CONCLUSION

Nous avons égrené un certain nombre de publications qui nous ont semblé être des témoins d'une évolution de la BCD depuis 1974. Tout en les énumérant, nous avons peu à peu fait émerger les concepts ou les images suivants : autonomie de l'enfant, autogestion de la BCD, moyen d'accès à une culture du livre, outil de réussite individuelle pour l'élève, activités autour du livre, compétences autour de la lecture...

Sans dichotomiser à outrance, il nous apparaît que l'idée de BCD, initialisée en 1974 par une rencontre-réflexion entre pédagogues et bibliothécaires, proposait à l'enfant un produit culturel qui devait être une innovation dans le contexte sco-

laire ; inspiré des méthodes pionnières mises en place à l'Heure Joyeuse de Paris en 1924, et reprises dans les sections jeunesse des bibliothèques des années 60, ce modèle avait pour but de rendre l'enfant autonome dans ses acquis culturels. Accueilli par une équipe de professionnels, ceux-ci avaient pour objectif de le rendre responsable par la participation à certaines tâches (prêt, rangement). Dans la circulaire de 1984 où les concepts initiaux de la BCD sont encore présents mais où il n'est plus question de professionnels, les activités des enfants s'orientent donc vers une appropriation de la gestion de la BCD : "les élèves peuvent participer à la constitution et à l'évolution du fonds, éventuellement son classement, son entretien voire même à sa gestion". Dans un tel contexte, on serait tenté d'opposer, de façon un peu rapide : autonomie, responsabilité d'un côté, autogestion et appropriation de l'outil, de l'autre... mais n'est-ce pas uniquement un glissement de termes démontrant que la BCD est tou-

jours ou encore une institution au service de l'enfant, un moyen d'accès à une culture du livre puisque, y sont proposées, par des adultes ou des enfants, des activités autour de la lecture.

A partir des années 90, l'élève prend la place de l'enfant, les compétences autour de la lecture remplaçant les simples activités ou animations autour du livre : en conséquence, la BCD devient un instrument au service du cursus scolaire.

Cependant, les difficultés que rencontrent actuellement les enseignants à faire la liaison classe-BCD prouvent bien que, si les apprentissages autour de la lecture-écriture ont été abondamment utilisés, le rôle de "la BCD pour apprendre" est encore à explorer.

Odile LAMBERT-CHESTOT
IUFM de Versailles
Odile BRITAN-FOURNIER
IUFM de Créteil